



Monsieur Jean-Claude GAUDIN  
Hôtel de ville de Marseille  
Place Daviel  
13002 MARSEILLE

**LRAR**

Paris, le 12 février 2019

**Objet** : sauvegarde des rez-de-chaussée des n°41 et 43 de la rue de la Palud

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu votre courrier en date du 4 février 2019 et vous en remercions.

Nous constatons avec tristesse l'avancée des travaux de démolition rue de la Palud et notamment la disparition de la belle corniche en pierre de taille du n°43.

Il serait, à ce stade, heureux que les démolisseurs épargnent les rez-de-chaussée des deux immeubles. Il nous semble en effet que le risque effondrement deviendrait alors tout à fait inexistant.

Nous insistons sur la qualité du soubassement en pierre de taille à lignes de refend du n°41 et sur l'intérêt de sa porte moulurée en bois et de sa grille d'imposte.

Le rez-de-chaussée du n°43, outre le panneau situant le "domaine ventre", possède toujours son entrée avec grille d'imposte et un double bandeau mouluré, autant d'éléments qui pourraient être sauvegardés et intégrés aux futurs immeubles à reconstruire.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ce courrier et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération dévouée.

Alexandre GADY

Président de la SPPEF - Sites & Monuments